

## **Programme secondaire Archéologie**

La réussite du programme secondaire suppose la validation de 30 crédits<sup>1</sup>, qui complètent un programme d'études approfondies de 60 crédits.

Ce document décrit l'organisation des études dans le programme secondaire **Archéologie**.

### **I. Généralités**

#### **I.1 Présentation des études**

Ce programme est offert aux étudiants qui souhaitent compléter un domaine d'études approfondies de leur choix par un domaine secondaire en archéologie. Il s'adresse en particulier à des étudiants qui ont suivi le programme correspondant au niveau bachelor.

#### **I.2 Conditions d'admission**

L'admission au programme secondaire se fait suivant le règlement particulier à chaque université

#### **I.3 Examens et validation de crédits**

Les crédits sont attribués exclusivement sur la base de prestations d'études évaluées et jugées suffisantes. L'évaluation peut porter sur des prestations accomplies dans le cadre d'une seule unité d'enseignement ou sur des prestations accomplies dans le cadre de plusieurs unités d'enseignement appartenant au même module.

La réussite du programme secondaire suppose l'acquisition de 30 crédits. Les crédits prévus pour un module (voir ci-dessous § II.1) sont pris en compte en faveur d'un étudiant dès lors qu'il est dûment établi que ce dernier a accompli dans le module en question l'ensemble des exigences prévues par les plans d'études.

#### **I.4 Langue d'enseignement :**

Essentiellement français. Certains cours blocs peuvent être donnés en allemand ou en anglais.

#### **I.5 Evaluations et examens.**

Les évaluations et examens sont faits en fonction des règles en vigueur dans l'université où le cours ou le module évalué est dispensé. Les modalités en sont communiquées aux étudiants en même temps que le programme annuel de cours.

La note finale du programme sera obtenue en faisant la moyenne

---

<sup>1</sup> Dans ce document, les "crédits" sont des crédits dans le sens de l'ECTS.

des notes finales de chaque module. La note finale de chaque module sera la moyenne des notes obtenues dans le module. À l'intérieur d'un module, chaque unité d'enseignement devra être réussie.

## II. Organisation des études

Les étudiants choisissent librement deux modules de 15 crédits parmi la liste proposée. Quand deux modules (I et II) sont proposés dans la même matière, le module II peut être choisi indépendamment du module I.

Module P2-1 : Méthodologie et technique de recherche (15 crédits dont un stage au maximum)

- *Epistémologie et histoire de l'archéologie* (opt. 5 crédits)
- *Théorie et interprétation en archéologie* (opt. 5 crédits)
- *Archéométrie* (opt. 5 crédits)  
Choix de cours-blocs d'entente avec le professeur d'archéométrie et selon le programme offert chaque année par l'Université de Fribourg.
- *Stage de fouille* (opt. 5 crédits)  
Trois semaines au minimum de stage sur chantier de fouille à Fribourg, Neuchâtel, en Bourgogne, à Kerma (Soudan) ou sur un autre chantier d'entente avec le professeur
- *Stage en Musée* (opt. 5 crédits)  
Trois semaines au minimum de stage dans un musée d'entente avec le professeur
- *Stage dans un service d'archéologie* (opt. 5 crédits)  
Trois semaines au minimum de stage dans un service d'archéologie (Neuchâtel, Fribourg) d'entente avec le professeur

Module P2-2 : Archéologie pré- et protohistorique I (15 crédits)

- *Cours spécialisé en archéologie pré- et protohistorique I* (5 crédits)
- *Initiation à la recherche et analyse du discours* (2 crédits)
- *Voyage d'étude et préparation* (3 crédits, NB : le voyage et sa préparation peuvent être faits en 1<sup>ère</sup> ou en 2<sup>e</sup> année)
- *Séminaire spécialisé en archéologie pré- et protohistorique I* (5 crédits)

Module P2-3 : Archéologie pré- et protohistorique II (15 crédits)

- *Cours spécialisé en archéologie pré- et protohistorique II* (5 crédits)
- *Séminaire spécialisé en archéologie pré- et protohistorique II* (5 crédits)
- *Cours de master au choix et d'entente avec le professeur en histoire ancienne ou en histoire de l'art* (5 crédits)

Module P2-4 : Archéologie de la Méditerranée antique à Neuchâtel I (15 crédits)

- *Cours spécialisé en archéologie de la Méditerranée antique I* (5 crédits)
- *Initiation à la recherche et analyse du discours* (2 crédits)
- *Voyage d'étude et préparation* (3 crédits, NB : le voyage et sa préparation peuvent être faits en 1<sup>ère</sup> ou en 2<sup>e</sup> année)
- *Séminaire spécialisé en archéologie de la Méditerranée antique I* (5 crédits)

Module P2-5 : Archéologie de la Méditerranée antique à Neuchâtel II (15 crédits)

- *Cours spécialisé en archéologie de la Méditerranée antique II* (5 crédits)
- *Séminaire spécialisé en archéologie de la Méditerranée antique II* (5 crédits)
- *Cours de master au choix et d'entente avec le professeur en histoire ancienne ou en histoire de l'art* (5 crédits)

Module P2-6 : Archéologie classique à Fribourg I (15 crédits)

- *Séminaire en archéologie classique* (9 crédits)
- *Voyage d'étude et préparation* (3 crédits, NB : le voyage et sa préparation peuvent être faits en 1<sup>ère</sup> ou en 2<sup>e</sup> année)
- *Cours spécialisé en archéologie classique* (3 crédits)

Module P2-7 : Archéologie classique à Fribourg II (15 crédits)

- *Cours-bloc en archéologie classique* (3 crédits)
- *Séminaire en archéologie classique* (9 crédits)
- *Cours spécialisé en archéologie classique* (3 crédits)